

l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Église diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Morlanwelz pour les 3 ans à venir, à dater de ce 20 juin 2015.

Signatures : + Guy Harpigny, Évêque de Tournai

Abbé Hubert Eber Mbang, curé



## UNITÉ PASTORALE de MORLANWELZ

Suite au Synode diocésain  
et au terme d'une année de Refondation,  
voici notre carnet de route  
avec nos priorités pastorales



Juin 2015

## **5. Paroisse Nouvelle ou Unité Pastorale Refondée ?**

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité. De même il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui

- 1) Mise en place de personnes-relais pour chaque clocher (décret 8, cf. document sur le Conseil pastoral).
- 2) Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »).
- 3) Collaboration avec les écoles catholiques et les maîtres de religion catholique de l'enseignement officiel (décret 10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et balises des services diocésains de l'enseignement).
- 4) Mise en place d'une seule ASBL de gestion matérielle pour la paroisse (décret 12).
- 5) Réflexion fondamentale et action sur la communication dans la Paroisse nouvelle (décrets 22 à 25).
- 6) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- 7) Initiation à l'oraison (décret 36).
- 8) Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
- 9) Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

## **1. Pourquoi un carnet de route ?**

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Église démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Église diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Évangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Église, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Église auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Église évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Église s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté

individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Église catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Église diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Évangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Morlanwelz. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité

rencontre pour des permanences et la possibilité d'entretiens plus confidentiels.

Pour que cette réalité d'une Maison pastorale et de ses antennes soit effective, il convient de veiller à la visibilité et à la communication auprès de tous.

10) Un groupement de Fabriques d'églises existe déjà à Morlanwelz, et est à encourager. La situation de Leval -qui appartient à la commune de Binche- est plus particulière et actuellement difficile ; il conviendra d'être attentif à ce qui peut se mettre en place pour la commune de Binche.

À ces actions estimées prioritaires pour les 3 années à venir, l'Unité pastorale veillera également à promouvoir la grande assemblée des familles réunie au cours de l'année 2016-2017 (décrets 28-30).

#### **4. À moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain**

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le Cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

chaque cellule de vie. Le Conseil Pastoral pourra ainsi remplir sa mission dès le début 2016.

8) Une nouvelle Équipe d'Animation Pastorale (ÉAP) est mandatée par Mgr Harpigny pour une durée de 3 ans.

Sa composition est la suivante : monsieur le vice-doyen Hubert Eber Mbang, monsieur l'abbé Joseph Kalala Ngoy, sœur Madeleine Meyer, madame Ria Van Litsenborgh, animatrice en pastorale, madame Thérèse Deprez, madame Christiane Laurent, madame Danielle Mailier, monsieur Michel Libotte.

9) Etant donné la configuration géographique particulière de l'Unité pastorale, il est opportun d'organiser le Centre pastoral (décret 11 et 58) de la manière suivante :

À « Notre Prieuré » (presbytère de Carnières) : la Maison pastorale comme telle, avec une pièce d'accueil, un secrétariat central, les bureaux des permanents pastoraux, un oratoire, une grande salle de réunion qui privilégiera les rencontres de personnes qui portent la vie pastorale et matérielle de l'Unité, ainsi que celles des jeunes pour la catéchèse. Il conviendra d'envisager quelques aménagements pour la sécurisation des lieux, ainsi que le meilleur usage à tirer des caves et du jardin. Il faut tenir compte également que cette maison est l'habitation du curé ; à ce titre, il faut veiller à ce qu'un calme relatif et de justes limites à l'accès à la maison soient préservés.

À la cure de Leval St-Pierre : antenne de la Maison pastorale, avec une permanence d'accueil, et deux salles pour des réunions diverses, pastorales et autres.

À l'église de Morlanwelz : il serait utile d'envisager un espace de

pastorale, accompagnés par l'Équipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Évêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2014-2015, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Évêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de l'Unité pastorale de Morlanwelz, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

## **2. L'horizon vers lequel avancer : une Église qui soit « sacrement » du Christ**

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Église qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité

entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, **une première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Église comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique **une deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Église qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

À cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique Lumen Gentium, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur

dans les écoles et mouvements, en vue d'être « avec » les jeunes de l'Unité pastorale.

7) Un Conseil pastoral unique pour toute l'Unité pastorale est constitué, selon le décret 7 et le document diocésain publié en 2015 à ce propos. Au terme du discernement mené durant l'année Refondation, il convient que les cellules de vie chrétienne suivantes soient rendues présentes dans le conseil pastoral, via la présence d'un représentant à désigner au sein de chaque cellule de vie :

- le clocher (paroisse) de Carnières St-Joseph
- le clocher (paroisse) de Carnières St-Hilaire
- le clocher (paroisse) de Leval St-Martin
- le clocher (paroisse) de Leval St-Pierre
- le clocher (paroisse) de Morlanwelz St Martin
- le clocher (paroisse) de Mont-Ste-Aldegonde
- le service de la catéchèse (équipe à constituer)
- le service de la liturgie (équipe à constituer)
- le cours de religion catholique et la pastorale scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire
- le service de la diaconie (Entraide & St-Vincent de Paul)
- le service des visiteurs de malades
- la pastorale des personnes d'origine africaine
- la pastorale des personnes d'origine italienne
- les Patros (2 représentants, c-à-d un par Patro, pour l'instant)
- le service de la gestion paroissiale (future ASBL de l'UP de Morlanwelz)
- les fabriques d'églises (2 représentants, un pour les fabriques de Morlanwelz, un pour les fabriques de Leval, reliées à Binche)

Les personnes qui représenteront ces cellules de vie seront à désigner d'ici Noël 2015 sur base d'une consultation interne à

place à l'échelle de l'Unité pastorale, selon le décret 9 du synode. Le lien sera à entretenir avec l'équipe liturgique (cf. point 5), pour une réelle qualité des célébrations. Un travail plus particulier doit être fait pour initier les familles **au sens des sacrements**. Il convient d'appeler des bénévoles pour accompagner les familles qui demandent le baptême d'un enfant. L'Unité pastorale a besoin également qu'un groupe de partage d'évangile et de vie soit mis sur pied. La proposition de la foi chrétienne se doit de répondre aux évolutions de notre temps et de notre société : à ce titre, il faut renoncer à la nostalgie des anciennes manières de faire, et travailler à **faire évoluer les mentalités**. Et du côté des personnes qui s'engagent dans la catéchèse et l'accompagnement, **se former en Unité pastorale** donnera plus de fécondité à la mission.

5) La liturgie : **une équipe liturgique** pour l'Unité pastorale sera constituée, selon le décret 9 du diocèse. Elle devra vivre et proposer des temps de formation, en vue de stimuler une plus grande qualité liturgique des célébrations et une participation active de tous. **Une attention particulière sera accordée aux enfants**, en vue de les entourer et animer pour une liturgie de la Parole qui leur soit propre, durant la liturgie dominicale ; pour cela une équipe sera à mettre sur pied.

6) Les jeunes : il est nécessaire de leur accorder une attention particulière, via **des liens plus étroits avec les écoles et les mouvements de jeunesse** (Patro). À ce titre il conviendra de suivre de près et d'encourager la participation à l'assemblée synodale des jeunes, durant l'année 2015-2016 (cf. décrets 26 et 27), et d'inviter les prêtres de l'Unité pastorale à passer

baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne **une troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement à la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Église : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle **une quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

### **3. À court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation**

Dans la foulée de l'assemblée du 28 septembre 2014 où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de l'Unité pastorale de Morlanwelz quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Église de demain chez nous, des Groupes de Travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Église locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les 3 années à venir :

1) L'attention aux aînées et aux malades : il convient de compléter et renforcer **les équipes de visiteurs de malades** déjà existantes et d'en créer dans les villages où elles n'existent pas encore. Pour une plus grande fécondité de cette mission, il s'agira d'organiser une formation permanente et de tenir des rencontres régulières de partage d'expérience, à l'échelle de l'Unité pastorale.

Les visiteurs de malades renoncent à garder le saint-sacrement à domicile, et n'auront pas peur de proposer le sacrement de l'onction des malades.

**Des liens seront à développer** avec les équipes d'aumônerie des hôpitaux environnants. Il conviendra d'inviter tous les paroissiens à être davantage attentifs aux malades de leurs quartiers et à partager des informations utiles à ce propos (par exemple lors des partages de café à la fin de messes).

2) L'aide aux plus démunis assurée par l'ASBL Entraide de Mt-Ste-

Aldegonde et par la St-Vincent de Paul à Morlanwelz : il convient d'animer, informer, **sensibiliser** les paroissiens à la dimension de la solidarité. Il s'agit également de **limiter les champs d'action** au niveau des habitants du territoire de l'Unité pastorale et d'être vigilant dans la distribution d'aide afin de privilégier les « vrais » pauvres. Pour une plus grande fécondité de l'action, il faut **resserrer les forces et amplifier les synergies** avec la Commune, le CPAS et la Croix-Rouge à Morlanwelz. Une collaboration avec les services d'entraide voisins est également opportune (Utopie à La Louvière, Caritas à Binche, à Manage, à Anderlues).

3) L'accueil : le souci d'accueillir et d'être accueilli est au cœur de l'existence humaine et chrétienne. C'est une question de dignité humaine et d'appel évangélique à imiter le Christ qui accueille tout être humain, et en particulier celui qui est plus fragile ou vulnérable. Dans le cadre de la revalorisation de l'assemblée du dimanche, **une équipe d'accueil** sera à mettre sur pied selon ce qu'encourage le décret 34 du synode. Il conviendra d'être attentif aux nouveaux venus, aux retardataires, aux étrangers ; de veiller à une qualité d'accueil avant, pendant et après les célébrations ; de stimuler les moments de partage et de convivialité après les offices, spécialement ceux qui sont organisés en commun pour toute l'unité pastorale. L'accueil, c'est aussi encourager à **ouvrir les églises** en dehors des moments d'office, pour permettre à qui le souhaite d'y entrer et d'y trouver un moment de ressourcement (cf. décret 57).

4) La catéchèse : la catéchèse de cheminement sera poursuivie, en intégrant **le nouveau projet catéchétique** du diocèse dont l'application commence en septembre 2015. **Une équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse** sera mise sur